

raisonnablement supposer qu'à son retour, ce comité fera des recommandations appropriées à la Chambre. J'espère que, dans ses recommandations, il suggérera le maintien du Canada au sein de l'OTAN et du NORAD. J'espère qu'on ne proposera pas une réduction importante de ces deux organismes. Toute réduction au sein du NORAD ou de l'OTAN devrait coïncider avec une réduction analogue au sein du Pacte de Varsovie. Contrairement à ce que préconisent certains adeptes du «pouvoir des fleurs», l'OTAN devrait être maintenu dans son état actuel et nous, comme pays souverain, devrions faire honneur à nos obligations.

● (11.50 p.m.)

En considérant les antécédents militaires du Canada jusqu'ici, on est troublé de voir que depuis décembre 1967, notre apport à l'OTAN a été réduit à une unité terrestre en Europe, à deux unités complètes chez nous et à une unité mobile de réserve au Canada, et que la division de l'Air a été réduite à six escadrons qui seront peut-être sur le point de disparaître au début des années 70. A titre de pays, nous avons les moyens d'avoir plus et nous devrions faire davantage. Maintenant, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelque chose du NORAD.

Le NORAD est le premier commandement militaire, relevant de deux pays, à fonctionner sur notre continent. Ses 170,000 membres, stationnés dans 400 postes aux États-Unis et au Canada, constituent un personnel efficace, et le fait qu'on ne l'ait pas appelé à l'action est la meilleure justification de son existence. Le NORAD reposait sur la théorie que si on est assez puissant, aucun ennemi éventuel n'amorcera de conflit. La crise de Cuba a bien illustré cette théorie.

Toute réflexion faite, il y aurait lieu de souligner que les États-Unis et le Canada ont entrepris d'affermir leur défense après le déclenchement de la guerre de Corée, en 1950. On en vint rapidement à la conclusion que la collaboration seule ne suffisait pas, qu'il fallait réellement un effort conjoint de défense et une coordination complète pour parer à la menace des bombardiers de l'époque—bombardiers pouvant se déplacer à une vitesse plus grande et capables de lancer des armes mortelles avec plus de précision.

Depuis son instauration, le système a fait l'objet de constantes révisions en vue de sa rénovation, de son expansion et de son efficacité. Les appareils de radar désuets, qui ne visaient que les importantes cibles industrielles, ont été remplacés par des dispositifs de repérage des plus modernes pour tout le continent. Les progrès réalisés dans la mise au point des bombardiers supersoniques, des

fusées et des missiles téléguidés ont démontré la nécessité d'une telle modernisation.

On s'est ensuite attaqué au problème de la collecte de renseignements exacts et immédiatement identifiables, et le volume de données a demandé des systèmes d'ordinateurs nouveaux et modernes capables de les analyser et de conseiller le NORAD. On y est parvenu grâce au système dit SAGE. Tous les députés qui se sont intéressés à cet aspect de notre système de défense nord-américaine savent comme le SAGE fonctionne bien, même si les renseignements accessibles aux députés sont de portée restreinte et parfois schématiques.

La menace aujourd'hui ne vient pas tellement des bombardiers, bien qu'une attaque de ce genre causerait sans doute des dommages. Le fait demeure que les objectifs seraient à cause des nouveaux missiles intercontinentaux, et le NORAD, je crois, peut y faire face. La menace est maintenant plus considérable à cause des nouveaux missiles intercontinentaux plus perfectionnés.

D'autres grandes puissances ont également fait des progrès dans ce domaine. La Chine est devenue une autre puissance nucléaire; on ignore encore quelles armes, au juste, elle peut mettre au point. La Chine constitue une autre raison valable pour laquelle les moyens de défense des Nord-Américains devraient être constamment mis à jour, et je souscrirais d'emblée à toute mesure que le gouvernement prendrait pour aider les États-Unis à mettre sur pied ces moyens de défense. J'appuie le principe selon lequel la sécurité et la liberté ne s'achètent pas à vil prix, et, dans la mesure de nos moyens, notre apport à la défense nord-américaine, en collaboration avec notre plus grand allié, ne devrait plus être réduit au strict minimum.

Je crois que les Canadiens sont, jusqu'à un certain point, des gens avides: nous n'hésitons pas à user d'influence pour obtenir notre part des sommes consacrées à la défense, afin d'aider nos industries, mais nous nous contentons d'un effort mitigé pour notre propre défense, voire pour notre survie. C'est une injustice flagrante.

Je ne tiens pas compte, ou si peu, des adeptes du soi-disant «pouvoir des fleurs», qui interdiraient aux États-Unis l'accès à notre espace aérien. Une telle attitude va à l'encontre de la défense nord-américaine; elle est insoutenable et contraire à l'esprit canadien. Je suis fier du voisinage de ce grand pays qui, chacun le sait, a des problèmes qui ressemblent aux nôtres quant à la pauvreté et au fléau de l'urbanisation. Le fait est que les États-Unis ont eu le courage de mettre à point des techniques de défense coûteuses, même très coûteuses. Si mes renseignements sont exacts, le nouveau système ABM va coûter plus que 5 milliards de dollars. Interdire à